

Procès verbal du concours CLUB du 18 décembre 2010

Le 18 décembre 2010 s'est tenu au sein du 23^{ème} BIMA le second concours CLUB de la saison 2010-2011.

Le concours s'est déroulé dans de très bonnes conditions. Les infrastructures et les installations ont permis aux cavaliers et parents de passer une agréable journée.

65 couples étaient engagés sur les 4 épreuves CLUB. Aucune épreuve préparatoire n'était au programme de la journée du fait de la tenue d'un CSO le lendemain

Le concours a débuté à 10h00. Une pause déjeuner a été respectée entre 12H00 et 13h00.

Club 4 :

21 partants, 7 sont sans faute, 8 éliminés.

Cette épreuve a permis au jury de faire des rappels sur les tenues en concours ainsi que sur les délais à respecter entre la fin de la reconnaissance et la présentation du premier cavalier. Le jury se situait dans un esprit de formation. Il est important de noter que les 8 candidats éliminés le sont généralement du fait d'un temps de détente mal utilisé. Beaucoup des jeunes cavaliers ont du mal à se concentrer et à faire rentrer leur monture dans la compétition. Le jury espère que ces éliminations leur permettront de mieux rentrer dans leur concours une prochaine fois.

Après chaque élimination, le jury a autorisé le cavalier à sauter un obstacle.

Club 3 :

24 partants, 9 sans faute, 6 éliminés.

Cette épreuve a vu s'affronter des cavaliers qui avaient une meilleure aisance à cheval. Il est important de noter que de nombreux cavaliers se voient recevoir un refus sur l'obstacle numéro 1. Ces fautes peuvent en partie s'expliquer par la précipitation des jeunes cavaliers à commencer leur tour. Cet entrain amène les chevaux à être surpris par le début de la compétition.

Club 2 :

10 partants, 4 sans faute.

Le niveau des couples a réellement passé un cap sur cette épreuve. Les cavaliers primés ont su prendre des options de parcours appréciées par le jury.

Club 1 :

7 partants, 3 sans faute.

Les cavaliers primés ont su prendre des options de parcours appréciées par le jury.

Le Capitaine Aurélien WEISROCK

Président de jury.

BIMA
FFSE

Samedi, 18 décembre 2010

Début de la reconnaissance :
10h30

Début de l'épreuve : 10h45

CLUB 4

Barème A sans chronomètre

Distance: 370m

TA=64S

N°	NOM	PRENOM	CHEVAL	CLUB	FAUTES	TEMPS	TOT
5	AIDIBE	YOANN	SIDERLLO	PCH		63	
6	ALCANTARA	ARTHUR	LE SAGE	PCH		60	
7	CHAVANE	COLINE	MALABAR	PCH		60	
8	NDOUR	ANTA	TIC TAC	PCH		61	
9	NDOYE	AICHA	ALKHOULAYE	PCH		59	
13	DIALLO	FATOU	KOQUINE DE CALAIS	PCH		62	
17	MAZEL	QUENTIN	ABSA	BIMa		64	
10	PIOT	OSTIANE	BAOBAB	BIMa		70	1,5
14	KEINDE	BASSIROU	CASPER	PCH	4	63	4
21	LARIVIERE	EMILIE	BAOBAB	BIMa	4	65	4,25
18	PIOT	APOLLINE	FATMA	BIMa	4	71	5,75
19	POUPART	SARAH	CHRISTMAS	PCH	12	90	14,5
20	SENE	M-BERNADETTE	ROKKO	PCH	16	1,16	21
1	LE LOUER	NOLWENN	BAOBAB	BIMa	éliminé		
2	BERTHET	THOMAS	HARIBO	BIMa	éliminé		
3	DEFIS	OLIVIA	KOUMBA	BIMa	éliminé		
4	DIOUF	LAMINE	CASPER	PCH	éliminé		
11	GUERIN	PIERRE	HARIBO	BIMa	éliminé		
12	DIALLO	ADJA	CHIPIE	PCH	éliminé		
15	NDOUR	DIEY	CHIPIE	PCH	éliminé		
22	GUILLON	VALENTIN	HARIBO	BIMa	éliminé		
16	MORELIERAS	NOLWENN	KOUMBA	BIMa	FORFAIT		

CLUB 3

Barème A à temps différé

Distance 1: 225m

TA: 39s

Distance 2: 180m

TA: 31s

N°	NOM	PRENOM	CHEVAL	CLUB	FAUTES	TEMPS	CLT
10	LACOMBE-BAR	ANOUCK	POCAHONTAS	CED	0	23,4	1
25	DIALLO	ADJA	SIDERLLO	PCH	0	26,08	2
9	CUNY	BERANGERE	TESORO	BIMa	0	27	3
7	TODESCO	LAURE	FATMA	BIMa	0	27,81	4
2	CHAUDEY	ALIZEE	APACHE	CED	0	27,94	5
13	DIALLO	FATOU	KOQUINE DE CALAIS	PCH	0	28,46	6
21	BŒUF	VAIMITI	SPIRIT	BIMa	0	28,57	7
8	MAZEL	PAULINE	SPIRIT	BIMa	0	28,58	8
4	AIDIBE	YOANN	SIDERLLO	PCH	0	28,76	9
3	ROBACHE	MANON	JADE de Lauvallières	CED	0,5	25,78	10
22	BERTHET	LISA	QUAPRICE	BIMa	6,75	42	11
12	ALLAOUI	LINA	RALISSE	CED	7,75	30,19	12
6	CHAVANE	COLINE	MALABAR	PCH	8	28,19	13
20	DE COLIGNY	FOULQUES	FATMA	BIMa	8,25	44,7	14
19	SENE	M-BERNADETTE	ROKKO	PCH	8,75	32,34	15
24	FRUCHARD	OLWENN	SOUCHON	CED	9,25	27,51	16
17	NDOYE	AICHA	AKHLOULAYE	PCH	16,75	1,04	17
18	POUPART	SARAH	CHRISTMAS	PCH	26,75	1,13	18
1	ALLAOUI	SOUFIANE	SOUCHON	CED	éliminé		
5	ALCANTARA	ARTHUR	LE SAGE	PCH	éliminé		
15	NDOUR	ANTA	TIC TAC	PCH	éliminé		
16	NDOUR	DIEY	CHIPIE	PCH	éliminé		
23	SEYE	RABIETOU	APACHE	CED	éliminé		
26	DIOUF	LAMINE	LE SAGE	PCH	éliminé		
11	MIKALEFF	DIAGHILE	BULFALE	CED	FORFAIT FORFAIT		
14	KEINDE	BASSIROU	CASPER	PCH			

Début de la reconnaissance :
14h30

Début de l'épreuve : 14h45

CLUB 2

Barème A à temps différé

Distance 1: 235m

TA: 41s

Distance 2: 160m

TA: 30s

N°	NOM	PRENOM	CHEVAL	CLUB	FAUTES	TEMPS	CLT
5	LACOMBE-BAR	ANOUCK	POCAHONTAS	CED	0	25,18	1
8	JULIAN	LEA	PETROLLINE GRANDRY	PCH	0	28,78	2
2	LEMAIRE	TYPHAINE	TESORO	BIMa	0	29,41	3
1	CHAVANE	COLINE	HERMES DE MARDAING	PCH	0	29,53	4
6	CHAUDEY	ALIZEE	APACHE	CED	0,25	30,47	5
4	ROBACHE	MANON	JADE de Lauvallières	CED	1	33,98	6
7	DODE	CHRISTELLE	MAROU DE CAMILLE	PCH	4	25,75	7
3	GALVE	CAROLE	ABSA	BIMa	5,5	35,67	8
9	TOURE	MYRIAM	HERMES DE MARDAING	PCH	9,25	34,96	9
10	GUILHEM	DE COLIGNY	TESORO	BIMa	13,25	30,44	10

A l'issue de l'épreuve CLUB 1

CLUB 1

Barème A à temps différé

Distance 1:220m

TA: 38s

Distance 2:180m

TA: 31s

N°	NOM	PRENOM	CHEVAL	CLUB	FAUTES	TEMPS	CLT
6	CHAVANE	COLINE	HERMES DE MARDAING	PCH	0	23,18	1
1	JULIAN	LEA	PETRONILLE GRANDRY	PCH	0	27,07	2
3	FRANCOIS	TUS	QUAPRICE	BIMa	0	28,68	3
7	TOURE	MYRIAM	PETRONILLE GRANDRY	PCH	4	22,25	4
5	BAOT	LAETITIA	MELODIE	CED	4	25,39	5
4	RAHAL	CORALIE	PHOENIX	CED	4	27,62	6
2	DODE	CHRISTELLE	MAROU DE CAMILLE	PCH	4	28,54	7